ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2026

AUX CANDIDAT-E-S ET FUTUR-E-S ELU-E-S INTÉGREZ LES CITOYENS A VOS PROJETS !

Qui sommes-nous ?

Le Conseil de développement du pays de Vannes est l'instance consultative représentant la société civile auprès des élus d'Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération et Questembert Communauté. Encadré par la loi, il est composé de bénévoles représentant-e-s des organismes du territoire et des citoyen-ne-s à titre individuel. Il rend des avis sur saisine des élus ou en auto-saisine.

Les prochaines élections municipales et communautaires se tiendront dans un contexte marqué par de nombreux défis pour l'action publique : défis du "vivre ensemble" dans un monde qui tend à cristalliser les oppositions, défis de la transition écologique face à un modèle de développement qui rencontre ses limites, défis démocratiques dans un contexte de complexité croissante où la "bonne décision" n'a rien d'évident …

Pour toutes ces raisons, il nous semble indispensable de repenser la manière dont les décisions publiques sont prises et mises en œuvre, en associant davantage les citoyens concernés.

Les communes et intercommunalités sont des échelons de proximité, au plus près du quotidien des habitants. Elles disposent d'un formidable potentiel pour faire vivre une démocratie locale vivante et constructive.

UNE ATTENTE DES CITOYENS

*83 à 88 % des Français souhaitent que les **dispositifs de participation citoyenne se développent***
Cap Com 2020 ; OpinionWay 2021 ; Ifop/Décider ensemble 2021).

*62 % des Français déclarent avoir **davantage confiance dans leurs élus locaux** que dans les élus nationaux*
CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique 2022).

Associer davantage les citoyens à la gestion des affaires (inter)communales, ce n'est pas remettre en question le rôle des élus, c'est au contraire l'enrichir.

C'est reconnaître que chacun, par son expérience, ses idées et son engagement, peut contribuer à construire des solutions durables et ancrées dans la réalité du territoire. C'est aussi renforcer le lien social, prévenir les conflits, donner du sens à l'action publique.

La participation citoyenne toutefois ne se décrète pas. Elle repose sur la confiance, la transparence, le dialogue et la reconnaissance des savoirs de tous. Elle nécessite aussi des compétences et de la méthodologie.

C'est pourquoi, à travers ce document, le Conseil de Développement souhaite inviter les futures équipes municipales et intercommunales à se poser des questions concrètes pour faire de la participation citoyenne un levier puissant de renouvellement démocratique et de transformation territoriale !

Conseil de développement
Pays de Vannes

20 questions à vous poser sur la participation citoyenne

Testez le degré de participation citoyenne visé par votre projet !

Nous vous proposons de réfléchir à la place que votre liste souhaite donner aux citoyens dans son projet.

Des promesses ou des engagements ?

- Présenterez vous un **calendrier de mandature de vos promesses** de campagne, avant le scrutin ?
- Mettrez-vous en place un **outil de suivi continu** précisant l'avancement de ces promesses (et les freins éventuels, techniques, juridiques ou financiers rencontrés) au cours du mandat ?
- Ferez-vous une **communication anticipée** sur les décisions à prendre et/ou débats à venir - via les outils de communication de la commune - ainsi qu'un avis des listes minoritaires sur ces sujets)
- Aurez-vous des **communications ciblées** en direction des populations moins représentées pour les informer des outils participatifs mis en place ?
- Organiserez-vous des **temps réguliers de rencontre** entre les élus, les services et les habitants pour partager les projets de votre équipe et recueillir les idées des citoyens?
- Garantirez-vous des **délais de réponse** aux demandes et questions des habitants ? Sous quelle forme ?

Quelle organisation interne ?

- **Formerez-vous** les élus et agents municipaux aux principes et methodes de la participation citoyenne ?
- Désignerez-vous un **élu référent** de la participation citoyenne dans votre conseil municipal ?

Quelle évaluation de vos politiques ?

- Associerez-vous la population à l'**évaluation de vos politiques** ? Si oui, comment ?
- Au delà des indicateurs classiques de présence, comment évaluerez-vous la **qualité et les effets** de la participation citoyenne ?

Quels outils et méthodologie ?

- Ferez-vous adherer votre commune/votre intercommunalité à la **charte de la participation du public** du Ministère de la transition écologique ?
- Mettrez-vous en place une **charte locale de la participation**, construite avec les acteurs et les citoyens pour y inscrire les modalités de celle-ci ?
- Ferez-vous évoluer une ou plusieurs commissions municipales (réservées aux élus) en **commission extra-municipales** (ouvertes aux citoyens) ?
- Organiserez-vous des **referendums** pour les projets qui n'ont pas été annoncés lors de la campagne ? Si oui selon quelles modalités ?
- Installerez-vous :
  - un **budget participatif** en précisant son % dans le budget communal ?
  - des **conseils de quartier** et avec quels périmètres d'action et mode de gouvernance ?
  - des **comités d'usagers** pour les principaux services publics locaux ?
- Mettrez-vous en place
  - des **concertations spécifiques** sur la mise en œuvre des projets de votre mandature en laissant des **marges de manœuvres** non négligeable aux citoyens ?
  - des **conseil des jeunes** ou autres modalités d'association de cette catégorie de la population afin qu'ils imaginent et proposent la ville de demain dans laquelle ils souhaiteraient vivre ?
  - un **droit de pétition** avec un seuil à partir duquel vous vous engagez à répondre à la demande ?

Et l'intercommunalité ?

Les compétences des intercommunalités (déchets, urbanisme, eau, déplacements, développement économique…) sont au cœur de la vie quotidienne des citoyens, pourtant, le système de désignation des élu-e-s communautaires par fléchage sur les listes municipales, ne favorise pas la visibilité de leurs politiques et l'implication des citoyens.

Nous vous encourageons donc à **parler des enjeux intercommunaux** lors de votre campagne et d'annoncer vos futurs positionnements au sein des EPCI et la façon dont vous souhaitez que celle-ci encourage la participation citoyenne : au-delà du Conseil de développement, instance déjà existante, souhaitez-vous la mise en place, par exemple, de comités d'usagers avec des citoyens (et pas seulement des acteurs institutionnels et associatifs) ? une ou des conventions citoyennes ? un budget participatif intercommunal ?

L'intercommunalité peut aussi être un **outil de mutualisation** des moyens communaux dédiés à la participation citoyenne (ingénierie, formations…)

LORSQU'ELLE EST DE QUALITE, LA PARTICIPATION CITOYENNE SUR UN TERRITOIRE PERMET DE

- **Consolider la démocratie** en donnant aux habitants des espaces d'expression et de co-construction, complémentaires de la démocratie représentative.
- **Encourager le lien social** en permettant à chacun de contribuer à la vie collective, et en créant des moments de rencontres entre des habitants d'âge, d'origine, de situation différents.
- **Renforcer la confiance dans l'action publique** et les élus en permettant la transparence des décisions et en créant des espaces de dialogue apaisés où les élus peuvent discuter de leurs choix et des contraintes qui s'imposent à eux.
- **Améliorer les politiques publiques**, grâce à l'expertise d'usage des citoyens qui connaissent la réalité quotidienne de leur territoire et de leurs besoins.
- **Favoriser la transition écologique et sociale** en permettant le partage des défis à relever collectivement et en mobilisant la créativité et l'engagement des habitants.

A VOUS DE JOUER !

Pour aller plus loin

De nombreuses ressources existent en ligne pour explorer le sujet de la participation citoyenne à l'échelle locale. Vous trouverez sur notre site deux fiches thématiques pour approfondir le sujet

OUTILS

Des exemples d'outils mobilisables à l'échelle locale

RESSOURCES EN LIGNE

Des liens vers des institutions, réseaux d'élus thématiques

Le Conseil de développement se tient disponible pour l'ensemble des listes pour toute question et pourra être sollicité post-élections pour accompagner les intercommunalités et éventuellement les communes.

Conseil de développement du pays de Vannes
http://codev-paysdevannes.bzh
02 56 63 03 16
codev-paysdevannes@kaz.bzh

Août 2025

Conseil de développement
Pays de Vannes